



Mutualiser pour préparer demain

Dossier spécial p.10

Roussillon
Le magazine de la Communauté de communes
Confient
Mag

n°17

Juin 2016





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau bulletin communautaire de Roussillon Conflent. Un 17^{ème} numéro riche et divers à l'image de l'actualité de notre collectivité. Quelques mois après l'adoption de la Loi NOTRe qui renforce les intercommunalités dans leur légitimité et dans leurs compétences, Roussillon Conflent continue sa marche en avant.

Se structurer, s'organiser, se développer pour défendre une ambition commune. Celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire. Celle, aussi, d'un service public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants. Le budget 2016 que nous vous présentons dans ce bulletin s'inscrit au cœur de cette ambition.

Mais défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale : créer une culture commune, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents. En un mot, mutualiser. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre communauté de communes. Car mutualiser c'est préserver les équilibres financiers des communes et du groupement. C'est investir pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente. Bref, c'est préparer demain, notre avenir et celui de nos enfants.

Et pour relever ce défi, l'ensemble des élus de Roussillon Conflent se mobilisent chaque jour. Je suis heureux de mener ce mandat aux côtés de ces hommes et de ces femmes qui, à travers leurs actions et leur engagement donnent du sens à la « chose publique » et à l'intérêt général. Je suis fier de défendre avec eux les valeurs d'un monde rural en profonde mutation.

C'est parce qu'il incarnait cette authenticité et cet attachement aux valeurs de la terre que j'avais fait de Daniel Moragas mon vice-président. L'homme était humble, sincère et généreux. L' élu dévoué, intègre, en prise avec ce monde paysan qu'il représentait si dignement. Jeudi 7 avril, ce devait être une simple visite de courtoisie. Daniel m'accueillait dans sa commune de Casefabre pour étrenner l'enclos à poubelle qui desservirait la partie basse du village. Ce fut un moment simple, chaleureux et joyeux. A l'image de l'homme. Ce fut aussi la dernière fois que je le vis.



Je tenais à profiter de cette tribune pour rendre un hommage appuyé et sincère à mon ami Daniel Moragas, maire de Casefabre depuis plus de 30 ans, vice-président de Roussillon Conflent, disparu le 8 avril dernier des suites d'un accident tragique. Ce jour-là, plus qu'un élu du territoire, Roussillon Conflent a perdu un ami, un membre de sa famille.

Avec tout mon dévouement.

Robert Olive
Président de Roussillon Conflent

p3-5

L'œil dans le rétro

Les dernières actus du territoire en bref et en images...

p6-7

PROMESSE TENUE

Le Contrat Enfance et Jeunesse

p8-9

La vie de la Codeco

Budget 2016, mode d'emploi

p10-12

COUP DE PROJECTEUR

La mutualisation gagnante

p13-15

On est bien en Roussillon Conflent

p16-17

C'est déjà demain !

Un nouveau centre jeunesse à Bouleternère

p18-19

La Codeco et vous

Infos pratiques, bons plans, services...
C'est bon de se sentir accompagné !

Communauté de communes Roussillon Conflent
1, rue Michel Blanc - BP 05 - 66130 Ille sur Tet.
Tel: 04.68.57.86.85
Site: www.roussillon-conflent.fr

Directeur de la publication: Willy BURGHOFFER

Rédaction et conception maquette :
Service communication
Photos : Roussillon Conflent

Imprimeur : Encre verte
Coût d'impression 10 000 exemplaires : 2500 €HT

Petite Enfance

Les crèches font rimer Pâques et tradition

Chants catalans à la Ruche d'Ille sur Tet et chasse aux œufs à la Farandole de Millas, lla tradition était à l'honneur à l'occasion des fêtes de Pâques. Tandis que les premiers ont sagement écouté les goigs dels ous, les autres se sont lancés dans une chasse effrénée aux trésors de chocolat.



Jeunesse

« Master class » BD à Bélesta

En résidence à Montalba le Château, le dessinateur brésilien Marcello Quintanilha, fauve d'Or du dernier Festival d'Angoulême pour son roman graphique Tungstène, a offert aux jeunes de Bélesta une initiation trois étoiles à la bande-dessinée.

Création d'un scénario, construction d'une planche, dessin et mise en couleurs, les apprenti-dessinateurs ont découvert les secrets du « neuvième art » aux côtés de l'un des dessinateurs les plus doués de sa génération. De quoi susciter des vocations ? Peut-être. « J'adore ça, s'exclame Maxime, mais ce n'est pas si facile. Il faut bien penser notre histoire, nos personnages avant de passer au dessin. Et puis après, il faut arriver à mettre tout ça en forme dans les cases ». Vous l'aurez compris, il y a encore du pain sur les planches...



Culture

La Féria s'affiche à Millas

Revivre les plus belles heures de la féria de Millas au travers de ses plus célèbres affiches. C'est l'idée originale proposée par la médiathèque communautaire de Millas au début du printemps. L'exposition « la Féria s'affiche » a attiré un public nombreux venu admirer cette rétrospective haute en couleurs des plus belles affiches de la féria qui, chaque année, font l'objet d'un concours.



Pour donner le coup d'envoi de l'exposition, quelques-uns des lauréats des précédentes éditions se sont réunis pour créer une affiche collaborative inédite, la « Féria des artistes » à découvrir à la médiathèque aux côtés d'une rétrospective des

affiches exposées, compilées dans un ouvrage spécialement créé pour l'occasion. Il ne reste plus qu'à patienter pour découvrir le millésime 2016... et célébrer comme tous les étés depuis plus de 30 ans la Féria de Millas, temps fort de culture et de partage en Roussillon Conflent.



Solidarité

On se bouge pour les Restos du Cœur !

Comme chaque année, les jeunes de Roussillon Conflent ont mis à profit leurs vacances pour donner un coup de main aux Restos du Cœur. Tandis que les uns animaient les points de collecte créés dans chaque accueil de loisirs, les autres sillonnaient le territoire pour récolter des lots pour la Grande Tombola organisée au profit de l'association.

Nouveauté cette année, une grande soirée « On se bouge » pour les Restos du Cœur est venue conclure en beauté cette semaine de solidarité. Au programme, démonstration de zumba et de hip-hop et une série de concerts gratuits sur la scène de l'espace Força Real de Corneilla la Rivière. Pour cette première, Laura Avril, Kriss Carter, Mc Bram's, Nayah, Padya, Yass et JB Sparr-Trescases ont répondu à l'invitation pour une soirée de fête et de solidarité.

Bravo aux jeunes du territoire et à toutes les équipes d'animation des Accueils de Loisirs. Les Restos le savent, on peut compter sur eux !



Citoyenneté

Amis de la lecture, on vote pour les Incos !

Découvrir le fonctionnement de la démocratie en



élisant son livre préféré. C'est l'initiative originale menée par le service lecture publique de Roussillon Conflent et l'école primaire de Néfïach.

A l'occasion de la 27^{ème} édition du Prix des Incorruptibles, les élèves du CP au CM2 ont voté pour leur album jeunesse favori : obtention d'une carte d'électeur, vote dans l'isoloir, dépouillement et révélation des résultats au JT «maison», rien n'a été oublié. Les résultats définitifs seront connus très prochainement...En attendant, les citoyens en herbe ont participé à leur première élection. A voté !



Environnement

Le compostage de proximité à l'honneur

Après avoir distribué gratuitement plus de 1 000 composteurs individuels et équipé la quasi-totalité de ses structures, les équipes communautaires ont fait du compostage collectif leur nouvel objectif prioritaire.

Une initiative innovante et citoyenne menée en partenariat avec le Sydetom 66 pour réduire la production de déchets et promouvoir le vivre-ensemble au sein du territoire. Le principe est simple : partager l'usage d'un composteur à l'échelle d'une résidence, d'un quartier ou d'une commune.

Pour marquer le coup d'envoi de la semaine du compostage de proximité, l'ambassadrice du tri de Roussillon Conflent s'est rendue à Montalba le Château pour extraire le compost fabriqué dans les deux composteurs collectifs. « C'est un vrai succès explique-t-elle. En moins d'un an, nous avons récolté une cinquantaine de litres de compost qui vont être utilisés par la mairie pour alimenter les jardinières de la commune ».



Associations

Les juniors assos ont le vent en poupe

Quel est le point commun entre Oxyjeune, « On s'en fout ? » et les juniors du 7ème art ? Les trois juniors associations ont germé dans les murs des PIJ de Roussillon Conflent ? Gagné ! Elles sont devenues des références chacune dans leur catégorie ? Gagné aussi !

Tandis qu'Oxyjeune remportait les Trophées MSA dans la catégorie citoyenneté et solidarité et était invitée au Salon de l'Agriculture pour présenter son projet une « bouffée d'Oxyjeune », « On s'en fout ? » se voyait récompensé aux Trophées de la Jeunesse 2016 – par Mathieu Madénian, parrain de la soirée – pour la qualité de son web journal.

Dernière-née des juniors associations de Roussillon Conflent, les Juniors du 7ème art ont pu présenter leur premier court-métrage « Unique » lors de la soirée « Buzzons contre le sexisme ». Un coup d'essai comme un coup de maître puisque les cinéastes en herbe ont été repérés par les médias locaux et par plusieurs vedettes de la «toile».



Restauration scolaire

Halte au gaspillage dans les cantines !

Trop, c'est trop ! Pour mettre fin au gaspillage alimentaire qui sévit dans les cantines du territoire, les agents d'animation et de la restauration scolaire de Roussillon Conflent mènent depuis plusieurs mois une série d'actions à l'attention des enfants : sensibilisation, enquête sur les goûts et les envies et pédagogie sont au menu. En parallèle, un travail sur les proportions de nourriture préparées et servies à table a été réalisé. Objectif : réduire la quantité de déchets jetés chaque jour à la poubelle.

Mais pas seulement ; menée en partenariat avec le service Environnement, l'opération prévoit également l'installation de composteurs et de poulaillers à proximité des cantines afin de recycler un maximum de déchets organiques. Rien ne se perd, tout se transforme !



Vivre ensemble

Quand les enfants rendent visite à leurs aînés...



Que se passe-t-il lorsque 100 enfants débarquent dans une maison de retraite pour s'amuser ? C'est l'expérience qu'ont vécu les pensionnaires de la résidence Força Réal de Millas. Les enfants des accueils de loisirs du territoire leur ont rendu visite pour une après-midi kermesse et jeux de bois. Un très beau moment de partage et de convivialité où chacun trouva son bonheur. Une belle communion aussi qui se termina, comme souvent en pays catalan, par une grande sardane !





ROUSSILLON CONFLENT ET LA CAF S'ENGAGENT POUR LA JEUNESSE

CEJ comme Contrat Enfance et Jeunesse. Trois lettres pour traduire le partenariat fort qui lie Roussillon Conflent et la CAF des Pyrénées Orientales. Trois lettres pour résumer l'ambitieux projet porté par les deux entités en faveur de la jeunesse du territoire. Un projet présenté en février dernier par Fatima Mancer, conseillère technique territoriale à la CAF, et Robert Olive, Président de Roussillon Conflent, qui doit permettre, pour les quatre années à venir, « d'optimiser l'offre d'accueil des moins de 18 ans sur le territoire communautaire et de contribuer ainsi à la création des conditions de leur épanouissement ».

Former les citoyens de demain

Petite Enfance, accueil péri et extrascolaire, restauration scolaire, Point Information Jeunesse, tous les enfants du territoire - ou presque - seront amenés entre 0 et 18 ans à utiliser les services proposés par Roussillon Conflent. « La politique enfance et jeunesse revêt un enjeu primordial car elle place le groupement devant une double responsabilité fondamentale explique Robert Olive. Vis-à-vis des familles d'une part, qui nous confient leurs enfants et à qui nous devons garantir l'accessibilité et la sécurité des conditions d'accueil. Vis-à-vis des enfants d'autre part. Ils sont au cœur du projet. C'est dans nos structures que, dès le plus jeune âge et jusqu'à l'adolescence, ils vont se découvrir, se sociabiliser et se construire pour devenir les citoyens de demain ».



LA POLITIQUE ENFANCE ET JEUNESSE EN CHIFFRES

- 2** crèches et **1** Relais Assistantes Maternelles
- 8** Accueils de Loisirs
- 3** Point Information Jeunesse et **1** PIJ Itinérant
- 387** enfants de moins de 3 ans accueillis
- 2 173** jeunes entre 3 et 17 ans fréquentent les structures communautaires

Accompagner le développement du territoire

Répondre à ces enjeux suppose un engagement fort des différents acteurs. Quantitatif d'abord. « L'objectif du CEJ précise Fatima Mancer est de proposer une offre d'accueil de qualité et de proximité ». Développement de places en crèche, renforcement du réseau d'assistants maternels, création de structures d'accueils. « Roussillon Conflent connaît une forte poussée géographique sur la plupart de ses communes poursuit Mme Mancer. Le maillage du territoire doit permettre de répondre aux besoins croissants des familles tout en maintenant un niveau d'accompagnement de qualité ». Depuis 2009, ce sont en effet plus de 1 500 personnes qui se sont installées en Roussillon Conflent, 32 classes de maternels et de primaires ont été créées, un collège a ouvert ses portes à Millas. « La construction de l'espace Christian Bourquin à Néfliach en 2015 et le projet de Bouleternère vont également dans ce sens » complète Robert Olive.

Guider les enfants vers l'âge adulte

Contrat de co-financement d'une part, le CEJ est également un contrat d'objectif en termes de qualité d'accueil. «Le service Jeunesse de Roussillon Conflent s'est engagé sur un projet éducatif ambitieux et exigeant souligne la responsable du Pôle Jeunesse communautaire. Qualité des structures d'accueil, renforcement de la formation des personnels encadrants, enrichissement des contenus éducatifs, il faut appréhender l'accompagnement proposé dans sa globalité sans jamais perdre de vue le bien-être et le bien-grandir de l'enfant ».

Et les exemples sont nombreux : sensibilisation à l'environnement dès le plus jeune âge, dans les crèches et les restaurants scolaires, éveil à la citoyenneté par le biais de projets solidaires et associatifs dans les Accueils de Loisirs et durant les Ateliers 3D, accompagnement vers l'emploi dans les PIJ... « Il faut saluer le travail réalisé par les équipes communautaires conclut Robert Olive. Ce sont eux, animateurs, agents de la restauration, éducateurs de jeunes enfants, qui portent ce projet et qui, quelque part, guident nos enfants vers l'âge adulte ».



Préparer les citoyens de demain, garantir l'équité sociale et territoriale en Roussillon Conflent, accompagner les parents, tels sont les enjeux de ce nouveau Contrat Enfance-Jeunesse. « Nous sommes très heureux de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Communauté de Communes pour les 4 années à venir s'est réjouie Mme Mancier. A travers lui, c'est un engagement fort que prennent Roussillon Conflent et la CAF en faveur des jeunes générations et des familles du territoire».

Entretien avec Fatima Mancier

Conseillère technique territoriale de la CAF des PO



En quelques mots, pouvez-vous nous dire en quoi consiste le CEJ ? Quels en sont les objectifs ?

Fatima MANCIER : Outre le versement des allocations familiales, l'une des missions principales de la CAF est le financement des équipements de proximité dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, le CEJ est un contrat proposé aux collectivités locales afin de développer leur offre d'accueil à travers la création de crèches, de Relais Assistantes Maternelles et de centres de loisirs. Ce contrat est élaboré sur la base d'un diagnostic qui identifie les besoins du territoire et définit des objectifs qualitatifs et quantitatifs. C'est sur ces bases que le contrat de co-financement est établi.

Concrètement, comment se traduit ce partenariat pour les habitants de Roussillon Conflent ?

F.M : A travers ce CEJ, la CAF s'engage à hauteur de 684 000€ sur la période 2014-2018. Concrètement, cela garantit pour les familles un accès à des services de qualité à des tarifs très en deçà de leur prix de revient. Par exemple, une heure de place en crèche revient en moyenne à 8,54€. Grâce aux financements conjugués de Roussillon Conflent et de la CAF, les familles paient entre 0.40 € et 2.92 € selon leurs revenus.

Comment qualifieriez-vous les conditions d'accueil sur le territoire ?

F.M : La CAF s'engage aux côtés d'une collectivité dès lors que le projet d'accueil répond à un besoin réel des familles d'une part et à des objectifs de qualité d'autre part : qualification des encadrants, politique tarifaire, localisation des équipements, qualité du projet pédagogique... En ce sens, oui, je peux dire que les conditions d'accueil en Roussillon Conflent sont satisfaisantes. Je note également que Roussillon Conflent propose une offre d'accueil diversifiée avec le choix pour les familles entre des modes de garde collectifs et un accueil individuel.

Un mot sur la politique menée par l'intercommunalité en faveur de sa jeunesse. Quel regard portez-vous sur le projet éducatif porté par les structures d'accueil communautaires ?

F.M : Le bilan est très positif et ce, pour au moins deux raisons principales. En premier lieu, on voit qu'un effort important a été réalisé en termes de maillage territorial de l'offre de loisirs. Bien que le territoire communautaire soit étendu et composé de communes d'inégales grandeurs, une offre d'accueil et de loisirs de qualité est proposée à proximité des écoles et des bassins de vie, y compris pour les adolescents. Par ailleurs, il faut noter la qualité des projets proposés aux jeunes qui associent dynamisme, innovation et responsabilisation.

Quels sont les principaux défis à relever d'ici 2018 ?

F.M : Roussillon-Conflent connaît depuis plusieurs années une expansion démographique et urbanistique sur l'ensemble de son territoire. Afin de continuer à répondre aux besoins des familles, le développement et le redéploiement de l'offre d'accueil devraient se poursuivre dans les prochaines années dans le même souci de qualité. Et un défi, souvent plus difficile à relever sur les territoires où l'habitat est diffus, est le développement de services de soutien aux parents.

BUDGET 2016

Garantir un service public de qualité, de proximité et d'équité

Parce qu'il fixe le cap des politiques publiques mises en œuvre par la collectivité, parce qu'il est le reflet du projet de développement des élus communautaires pour le territoire et parce qu'il doit garantir la bonne utilisation du moindre denier public, le vote du budget est un moment clé de la vie communautaire. Après plusieurs mois de préparation, le budget primitif pour l'année 2016 a été adopté à l'unanimité en Conseil Communautaire en avril dernier. Marqué par de fortes contraintes financières et la montée en puissance des compétences communautaires, le budget 2016 est un budget de responsabilité, garant de la qualité, de la proximité et de l'équité du service public déployé sur le territoire de Roussillon Conflent.

Qu'est-ce que le budget de Roussillon Conflent ?

Toute politique publique, tant en matière de services rendus à la population que d'équipements nécessite des moyens financiers. Aussi, le budget prévoit l'ensemble des dépenses et des ressources qui seront mobilisées pour conduire ces projets sur une année. En 2016 celui-ci s'élève à 16M€.

Il se compose de deux sections principales : la section de fonctionnement (13,25M€) qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements...). La section d'investissement (2,84M€) qui concerne principalement les dépenses d'équipement de la collectivité et le remboursement de la dette.

Pour faire face à ces dépenses, la collectivité mobilise des ressources : dotations de l'Etat, impôts locaux, produits de services pour la section fonctionnement, emprunts, subventions et capacité d'autofinancement pour la section investissement. L'ensemble des dépenses engagées par la collectivité au cours de l'année devra être couverte au centime près par les ressources propres afin de respecter le principe fondamental d'équilibre budgétaire et garantir ainsi la pérennité de la collectivité.

Le cycle budgétaire 5 étapes

Le budget est un acte juridique contrôlé et encadré. Son élaboration puis son adoption sont le fruit d'un processus concerté et rigoureux.

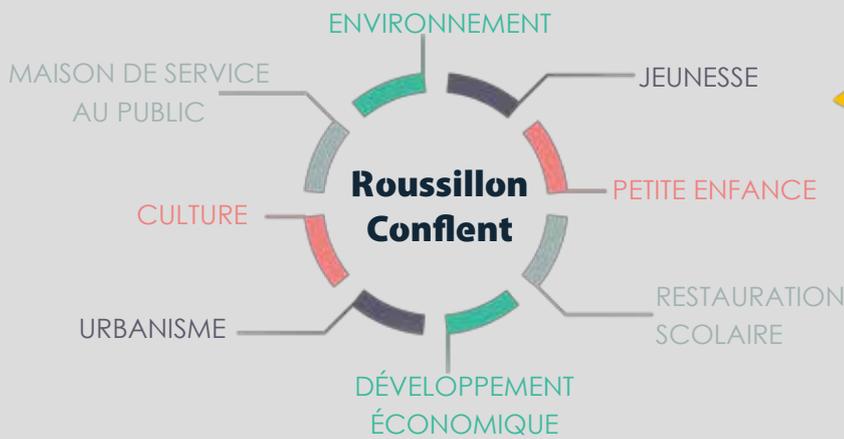
La préparation du budget permet de prévoir les dépenses de chaque service et d'anticiper les recettes sur l'année à venir. Menée en étroite collaboration avec les directeurs de pôles et le service financier, la préparation du budget relève de la responsabilité du Président de Roussillon Conflent.

Le vote du budget : c'est l'acte essentiel qui formalise le projet annuel et fixe les dépenses et les recettes de l'année.

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer l'assemblée communautaire sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

L'exécution du budget, c'est-à-dire le paiement des factures, l'achat de matériel, le versement des salaires mais aussi l'encaissement des recettes des cantines scolaires ou des centres de loisirs, sera effectué sous le contrôle du comptable, représentant de l'Etat.

Le compte administratif correspond à la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. C'est un élément fondamental dans l'analyse des finances de la collectivité, puisqu'il permet de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés.



Transfert de compétences dans le cadre de la Loi NOTRe :

- Tourisme (2017)
- Accueil des gens du voyage (2017)
- PLUI (2017)
- MSAP (2017)
- GEMAPI (2018)
- Eau et assainissement (2020)

OBJECTIF

« Garantir un service public de qualité, de proximité et d'équité dans un contexte global de mutation territoriale »

Robert Olive
Président de Roussillon Conflent

Augmentation des frais de fonctionnement liés à l'absorption de nouvelles compétences

Baisse des dotations de l'Etat

1.22M€



2014

1M€



2015

0.78M€



2016

Un budget 2016 contraint basé sur trois principes :

1 Maitrise des dépenses de fonctionnement

2 Priorisation des investissements

3 Préservation d'un service public solidaire et de qualité

SECTION FONCTIONNEMENT 13,25M€

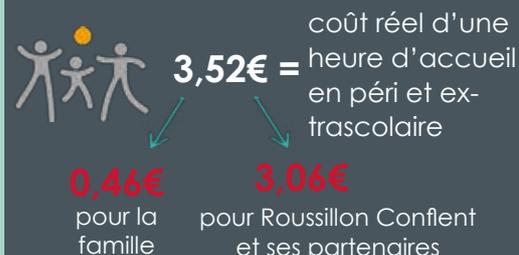
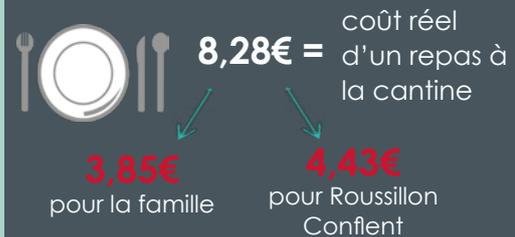
SECTION INVESTISSEMENT 2,84M€

Des taux d'imposition qui n'augmentent pas

7,23M€ de recettes fiscales

► Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation, taxes foncières et cotisations entreprises.

Des tarifs accessibles



Aides aux entreprises locales

***38 100€** de subventions directes (OCMACS et SEE)

Budget par service



6,19M€ de masse salariale

► Une progression maîtrisée qui tient compte de la prise de nouvelles compétences et de l'augmentation mécanique des salaires des agents

2,02M€ de charges à caractère général

► - 4,8% par rapport à 2015

► Une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement

dont :

EQUIPEMENT

Construction du centre jeunesse de Bouleternère

811 020€

JEUNESSE

► Entretien et équipement des structures

► Réhabilitation du 2nd gymnase de Millas

110 267€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Etude d'extension des ZAE

► Soutien aux entreprises*

91 622€

ENVIRONNEMENT

Acquisition d'équipement (bacs, CAV...)

43 514€

ACCESSIBILITÉ

Aménagements pour l'accessibilité des équipements recevant du public aux personnes handicapées.

40 000€

LA MUTUALISATION GAGNANTE

30 janvier 2016, cérémonie des vœux de Roussillon Conflent. Le Président Robert Olive l'affirme, « le renforcement de la coopération intercommunale sera le grand défi des années à venir ». Trouver des synergies nouvelles entre services communaux et intercommunaux, mettre en commun les ressources. En un mot, mutualiser pour rendre l'action publique plus efficace, plus cohérente et plus pertinente au niveau local.

Mais, ce qui apparaît comme une véritable opportunité de développement suscite également des craintes :

1. AU COMMENCEMENT EST LA VOLONTE

« La mutualisation est avant tout une ambition commune » résume Robert Olive. Plus qu'un simple outil à faire des économies, « elle doit guider notre projet de territoire de manière concertée et durable ». Car ce sont bien les élus qui doivent donner son élan à cette nouvelle façon de travailler. « Nous devons dépasser les intérêts communaux pour adopter une réflexion plus globale à l'échelle du territoire » poursuit Claude Moret, maire de Néfïach et membre de la commission mutualisation.

Les deux ne sont pas incompatibles, bien au contraire. « Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, la mise en commun de nos ressources adossée à un projet de développement partagé permet de renforcer la cohérence des politiques publiques et d'en rationaliser les coûts » complète Frédéric Bourniote, maire de Bélesta. Adopter le « réflexe communautaire » pour revenir au fondement de l'intercommunalité : un espace de solidarité et de développement au service d'un territoire et de ses habitants.

2. UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT

Mais cette volonté louable ne dissipe pas tous les doutes. Celles des habitants d'abord. « Certains administrés associent la mutualisation à un éloignement des services publics reconnaît Claude Moret. Ils craignent

éloignement de l'usager, désorganisation des services, absence de culture commune... Pour éviter ces écueils, élus et agents de Roussillon Conflent et des communes membres travaillent depuis plusieurs mois sur la construction d'un schéma de mutualisation partagé, respectueux d'une triple exigence de proximité, d'efficacité et de cohérence.

Analyse des enjeux et décryptage de la méthode en 6 clés de réussite avec ceux qui font la mutualisation en Roussillon Conflent.



qu'en passant au niveau intercommunal, les décisions soient plus longues à prendre et que leurs besoins soient moins bien pris en compte ». Un sentiment partagé par certains élus. « Nous devons être très vigilants sur ce point reprend le maire de Néfach. Le travail que nous réalisons depuis plusieurs mois doit nous permettre de ne pas perdre cette proximité et cette réactivité. Mieux, cela doit nous permettre d'améliorer le service rendu aux populations ». Car c'est là un objectif majeur : « C'est une opportunité pour chaque commune, et à fortiori pour les plus petites, de bénéficier de nouvelles compétences et d'améliorer certains services » renchérit Frédéric Bourniole.

Comment ? « Une commune seule peut difficilement assumer la construction d'une médiathèque ou d'un restaurant scolaire actuellement. De même, toutes les communes n'ont pas en interne les compétences ou le matériel pour assurer convenablement certains services. L'informatique, l'urbanisme, les marchés publics, les exemples sont nombreux. Ce sont des services très techniques qui requièrent un véritable savoir-faire. La mise à disposition de compétences existantes sur le territoire permet un gain d'expertise pour les communes et donc un meilleur service rendu à nos usagers ».

3. ANTICIPER, ECHANGER, PREPARER

Une volonté politique forte, un intérêt commun, les fondations sont posées. Reste à bâtir le projet de mutualisation. « La première étape consiste à créer une culture commune explique Marie-Bernard Hannibal, en charge de la mutualisation en Rousillon Conflent. Cela passe par beaucoup d'échanges afin, d'une part, de définir les besoins de chacun et, d'autre part, de déterminer ensemble des objectifs communs ». Pour ce faire, des groupes de travail ont été constitués : ressources humaines, mutualisation de services, groupements de commande, partage du matériel. Sur chacune de ces thématiques, élus et agents croisent leurs expériences, échangent leurs opinions, comparent leurs besoins.

« C'est une étape primordiale de la démarche précise Claude Moret. La communication est la clé de voûte du projet. Cela permet de prendre conscience des réalités de chaque commune et du groupement, d'anticiper les obstacles éventuels et de dégager un consensus qui sera le socle du projet de mutualisation ». Une commission est chargée de rendre compte des avancées de chaque groupe de travail. « Les premiers résultats sont bons reprend Frédéric Bourniole. Une vision commune de ce que doit être le service public se dégage. A nous de travailler en bonne intelligence pour trouver des solutions cohérentes au double objectif que nous nous sommes fixés : améliorer le service que nous rendons au public et optimiser les dépenses publiques ».

« Une opportunité pour chaque commune de bénéficier de nouvelles compétences et d'améliorer le service rendu aux populations »



4. LES AGENTS, VECTEUR DE LA MUTUALISATION

« Les agents communaux et communautaires ont un rôle primordial à jouer explique Marie-Bernard Hannibal. Tant dans la préparation que dans la mise en œuvre du projet de mutualisation ». Au contact des populations, ce sont eux qui porteront la nouvelle organisation. Avant cela, ils apportent une précieuse contribution aux groupes de travail : « ils sont en prise directe avec les besoins des habitants reprend Frédéric Bourniole. La mutualisation, pour être efficace, doit avant tout apporter des solutions concrètes et opérationnelles aux besoins de nos administrés ».

Coller au plus près aux attentes des usagers tout en prenant en compte les réalités du terrain. « Ces sont eux qui ont l'expertise technique mais aussi la connaissance des contraintes organisationnelles et matérielles liées aux différents services rendus poursuit Claude Moret. De ce point de vue, leur regard est essentiel ». Car, au-delà de l'enjeu économique, c'est bien la qualité du service public qui guide le projet de mutualisation. « De l'implication et de l'adhésion des agents à la démarche dépendent l'efficacité, la pertinence et la cohérence du projet » conclut Marie-Bernard Hannibal.

1 - La médiathèque de St Féliu d'Amont adossée à la salle polyvalente : un exemple de commande groupée de maîtrise d'ouvrage
2 - Le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

5. BATIR SUR DE L'EXISTANT

La mutualisation n'est pas un fait nouveau en Roussillon Conflent. Pour se convaincre de ses bienfaits, il suffit de regarder un peu en arrière. « Il y a tout juste un an, un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme était créé à l'échelle intercommunale raconte Claude Moret (Cf. p15). La mutualisation a permis de professionnaliser ce service avec le recrutement de deux agents et l'acquisition de logiciels performants. Un investissement que n'aurait pas pu supporter une commune seule et dont bénéficient l'ensemble des usagers du territoire ».

Autre objectif majeur des mutualisations existantes, réaliser des économies d'échelle. On les retrouve dans les groupements de commande que pratiquent Roussillon Conflent et ses communes membres. « Le mécanisme est simple explique Frédéric Bourniole. En achetant en plus grande quantité, que ce soient des fournitures, des matériaux mais également des prestations, on inverse le rapport de force, ce qui permet de tirer les prix vers le bas ». Et donc de diminuer les dépenses publiques.

CQFD ? Pas tout à fait. « Cela n'est pas applicable dans tous les secteurs prévient Claude Moret. Les achats groupés requièrent un travail de préparation important afin d'harmoniser les pratiques existantes et de prendre en compte les besoins réels de chaque commune. Prenez les contrats d'assurance par exemple. Les attentes des grandes et des petites communes sont différentes. Cela rend la réalisation d'un contrat commun compliqué ». Compliqué, mais pas impossible : « On en revient à la préparation et à la communication que nous évoquions précédemment. La mutualisation est un processus progressif dans lequel nous nous sommes engagés depuis la création de Roussillon Conflent. Pour aller plus loin, nous devons capitaliser sur ces succès mais aussi anticiper les freins, les obstacles et les besoins à venir ».

« Une commission spécialisée et 4 groupes de travail thématiques ont été constitués pour préparer les projets de mutualisation »

« La mutualisation est un processus progressif qui s'inscrit dans une démarche évolutive et durable »

6. EVALUER ET EVOLUER

Car les pistes de travail sont nombreuses. Mises à disposition d'agents, services communs, transferts de compétences, locations et achats groupés. « Les possibilités sont multiples et offrent des potentiels considérables explique Marie-Bernard Hannibal. Néanmoins, nous devons procéder par étape car, si elle n'est pas suffisamment préparée la mutualisation peut devenir une véritable usine à gaz ».

Premier jalon important, le schéma de mutualisation sera présenté aux conseillers municipaux pour délibération. Il est une synthèse des travaux effectués en commission et par les groupes de travail. En plus d'un état des lieux exhaustif des pratiques existantes sur le territoire, il proposera une étude d'opportunité et de faisabilité des mutualisations envisagées. « Car si l'idée paraît souvent séduisante, un projet de mutualisation, quel qu'il soit, suppose la mise en place d'outils et de procédures communs. Notre objectif est, pour chacun d'entre eux, de mesurer son impact financier et organisationnel avant de le rapporter au gain qu'il représente en terme de service rendu au public ».

Chaque projet sera ainsi passé au crible avant d'être lancé, modifié ou abandonné. « C'est un travail de longue haleine conclut Claude Moret. Une démarche évolutive qui requiert un suivi régulier et des ajustements permanents. Mais le jeu en vaut vraiment la chandelle ».

« Seul, on avance plus vite, ensemble, on avance plus loin » disait le proverbe. Ce pourrait être cela la « chandelle ». Mettre en commun les énergies, les compétences et les ressources d'un territoire pour porter un projet de développement harmonieux et durable. Renforcer le lien qui unit les communes, le groupement et leurs représentants pour relever le défi de la mutualisation gagnante et garantir ainsi aux habitants de Roussillon Conflent un service public de qualité, de proximité et de responsabilité.



L'espace Emile Vendrell de Corbère réalisé en groupement de commandes entre la commune et Roussillon Conflent



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Roussillon Conflent, partenaire des entreprises du territoire

4 500€. C'est le montant de la subvention accordée à la société Schuster Contrôle Technique dans le cadre des opérations de soutien économique aux entreprises – SEE – mises en place par la Communauté de Communes Roussillon Conflent. « Un sacré coup de pouce » pour Gilles Schuster qui lui a permis de financer en partie l'acquisition d'une chaîne de contrôle de freinage. Une action concrète pour Roussillon Conflent qui renforce son engagement aux côtés des acteurs économiques du territoire.

« La Communauté de Communes joue à plein son rôle de partenaire des entreprises locales explique Robert Olive, Président de Roussillon Conflent. Dans le contexte économique que nous connaissons, ces dispositifs d'aides sont un signal fort en faveur du dynamisme économique et de l'emploi ». Préserver l'emploi local, mieux, le développer, c'est une priorité pour les élus communautaires qui ont voté il y a quelques mois une enveloppe de 56 000€ sur trois ans pour financer l'aide aux entreprises. « C'est un budget conséquent observe Denis Pelouse, élu à la CCI de Perpignan et partenaire de l'opération. Roussillon Conflent fait preuve de beaucoup de volontarisme en la matière. En espérant que cela fasse des émules sur le département».

En attendant, le service Développement Economique de Roussillon Conflent poursuit son action. Trois dossiers sont actuellement à l'étude. Et d'autres suivront. Projets de modernisation, d'équipement ou de mise aux normes, les besoins ne manquent pas. Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides aux entreprises en Roussillon Conflent, contactez le service Développement Economique de la Communauté de Communes (04.68.52.96.28) ou la Maison des Entreprises de Prades (04 68 05 21 41).



1- Réunion publique de présentation du SEE aux entrepreneurs
2 - La chaîne de contrôle de freinage financée par le SEE
3- Commission d'attribution des subventions



Cap sur l'emploi avec les PIJ

Quel est le métier de vos rêves ? Telle était la question posée aux jeunes de Roussillon Conflent en préambule du forum des métiers organisé par les Points Information Jeunesse de la Communauté de Communes. Car, si le marché de l'emploi est particulièrement difficile pour les moins de 25 ans, il n'est pas interdit de rêver... Bien au contraire. Tout au long de l'année, les équipes des Points Information Jeunesse communautaires accompagnent les jeunes du territoire vers leur premier emploi. Une action qui se décline en 3 missions : **information, accompagnement et responsabilisation.**

Informer

Chercher un emploi, cela commence par le connaître. Tendances, débouchés, formations, les données à maîtriser sont multiples. « Nous proposons aux jeunes qui le souhaitent un espace de documentation où ils pourront trouver pas mal d'informations sur les métiers, les parcours de formation » explique Emilie, responsable du PIJ de Millas. Un espace équipé d'ordinateurs pour faire ses recherches sur le web. « C'est une mine d'or mais on peut vite s'y perdre. Nous sommes aussi là pour les guider et les aider à faire le tri ». Autre alternative, les forums des métiers. Celui organisé par Roussillon Conflent a rassemblé plus de 100 collégiens venus à la rencontre de professionnels afin d'échanger sur le « métier de leurs rêves ».

Après cette première phase vient la recherche à proprement parlé. « Il faut être en veille permanente. Pour les aider, nous publions quotidiennement les offres d'emploi qui paraissent sur le département. Elles ne sont pas nombreuses, il faut donc se montrer assidu et réactif ».

Accompagner

Convaincant aussi pour séduire les employeurs potentiels. « Nous les aidons à rédiger leur CV, leur lettre de motivation et à préparer leurs entretiens » explique Nicolas, responsable du PIJ d'Ille sur Tet. Un accompagnement sur la forme mais surtout sur le fond. « Il n'est pas toujours évident pour certains de se valoriser. L'idée est de mettre en avant leurs atouts, de valoriser leur expérience, même si elle est minime, et surtout de montrer leur motivation ». Pour ce faire, les PIJ travaillent en partenariat avec les Missions Locales Jeunes et le Pôle

Emploi. Un réseau déterminant pour ouvrir des portes et renforcer l'efficacité du dispositif. « Cela nous permet de professionnaliser et de personnaliser l'accompagnement proposé ». De lever des freins aussi.

« La mobilité est devenue une clé dans la recherche d'emploi, particulièrement sur notre territoire où le tissu d'entreprises est restreint. Les candidats doivent être en mesure de postuler à Perpignan ou sur l'ensemble du département ». C'est ainsi qu'une aide au permis de conduire a été mise en place avec l'aide du Conseil Départemental. A l'issue d'un stage de sensibilisation, les futurs candidats bénéficient d'une aide financière de 300€ directement versée à leur auto-école.

Donner une première expérience

Dernier volet du dispositif, la responsabilisation. « Les employeurs sont frileux à l'idée d'embaucher un jeune sans expérience constate Mickaël, responsable du PIJ de Corneilla la Rivière. Notre objectif est de leur proposer une première expérience dans le monde professionnel ». Service civique, junior association, emploi d'avenir, les solutions existent. « Cela leur permet de se familiariser avec le monde du travail, d'assumer des responsabilités et de développer des compétences ». Et au final, d'améliorer leur « employabilité ». Les succès d'Oxyjeune à Corneilla la Rivière, des chantiers jeunes à Millas ou du service de portage de livres à domicile à Ille sur Tet valident le dispositif.

1 - Plus de 100 collégiens ont participé au forum des métiers de Roussillon Conflent
2 - Oxyjeune au Salon de l'Agriculture à Paris pour la remise des Trophées MSA 2016



URBANISME



PREMIÈRE ANNÉE RÉUSSIE POUR LE SERVICE MUTUALISÉ

« **Plus** de proximité, plus de réactivité et plus d'efficacité ». Les maires de la Communauté de Communes Roussillon Conflent sont unanimes : cette première année de fonctionnement du service commun d'urbanisme est un succès. Prérogative de l'Etat jusqu'en juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme est depuis un an assurée par un service mutualisé sur l'ensemble du territoire communautaire. Une mutualisation qui, comme l'a souligné le bureau des maires réuni à Ille sur Têt, a permis de « rapprocher l'instruction du territoire et de mieux répondre aux attentes des usagers ».

Une collaboration étroite entre communes et intercommunalité

85%. C'est le taux de validation des projets de construction obtenu par le service d'urbanisme de Roussillon Conflent. Un excellent résultat qui, pour Robert Olive, Président de la Communauté de Communes, traduit « la collaboration étroite qui lie le service instructeur, les communes et les demandeurs ». Une coordination facilitée par le déploiement d'un logiciel commun aux agents communautaires et communaux qui permet de mettre en réseau les données liées aux demandes d'autorisation. Par ailleurs, comme le souligne William Burghoffer, maire d'Ille sur Têt et vice-président de Roussillon Conflent, « les rencontres trimestrielles entre agents communaux et communautaires permettent d'harmoniser les pratiques et de renforcer la cohésion du service ».

Plus de proximité pour plus d'efficacité

Autre clé de succès : la proximité entre le service instructeur et le demandeur. « Le transfert de cette mission à l'intercommunalité permet de rapprocher le pétitionnaire de l'administration et de renforcer le suivi des dossiers » explique Gislène Beltran, maire de Corneilla la

Rivière et vice-présidente de Roussillon Conflent. Alors que les navettes à répétition entre usager et services de l'Etat pour mettre en conformité le dossier de demande d'autorisation rallongeaient les circuits de décision, des réunions de concertation entre usager, représentant de la commune et le service instructeur - à la demande expresse du maire - permettent désormais de préparer les dossiers en amont et de lever les obstacles éventuels.

Accompagner l'usager dans ses démarches

Pour sa première année d'existence, le service mutualisé d'autorisation d'urbanisme a traité plus de 140 demandes. Un chiffre qui devrait progresser dans les années à venir avec la croissance démographique que connaît le territoire. « Nous devons continuer de développer le service afin d'accompagner toujours mieux nos usagers dans leurs démarches » précise Robert Olive. C'est ainsi qu'un logiciel de cartographie permettra de consulter en ligne des cartes interactives renseignant le futur acquéreur sur les règlements d'urbanisme de la parcelle envisagée : données cadastrales, servitudes, dispositions particulières, toutes ces informations seront disponibles sur le site internet de Roussillon Conflent. Le dispositif sera complété fin 2016 par la mise en ligne des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du territoire communautaire.

- 1 - Plus de 140 demandes d'autorisation ont été traitées en un an
- 2 - Un premier bilan a été fait devant les 16 maires de Roussillon Conflent
- 3 - Des formations communes entre agents communaux et intercommunaux en charge de l'urbanisme ont été organisées pour harmoniser les pratiques

C'est déjà
demain

Bouleternère

Une nouvelle structure jeunesse

111. C'est le nombre d'habitants gagnés par la commune de Bouleternère sur ces dernières années. Pour accompagner cette croissance, les élus de Roussillon Conflent travaillent au maillage cohérent et durable du territoire en termes de structures d'accueil et de services. L'objectif est clair : proposer aux habitants de Roussillon Conflent un service public de qualité, de proximité et accessible à tous. Ainsi, après l'espace Christian Bourquin de Néfiach inauguré en 2015, un nouveau centre dédié à la jeunesse verra le jour en 2017 à Bouleternère. Roussillon Conflent Mag'a rencontré Jean Payrou, maire de Bouleternère, et Gilbert Garrabé, architecte en charge du projet. En avant-première, ils nous présentent la dernière-née des structures d'accueil jeunesse de Roussillon Conflent.

La volonté politique à la genèse du projet

Si la croissance démographique est signe de bonne santé d'un territoire, on peut dire que Roussillon Conflent se porte bien. Et notamment Bouleternère : « en quelques années, explique Jean Payrou, notre population a augmenté de plus de 11%. Les effectifs de l'école sont passés de 68 élèves à 105 aujourd'hui ». La création d'une structure permettant d'accueillir cette jeunesse devenait une nécessité.

« C'est un engagement fort de l'équipe communautaire que d'offrir à nos enfants les conditions de leur épanouissement rappelle Robert Olive, Président de Roussillon Conflent. Mais cela entre dans le cadre d'un projet de territoire. Un projet concerté, raisonnable et durable. C'est pourquoi il a fallu être patient et réfléchi avant d'engager ces investissements ». Déclaré priorité d'investissement en 2016 par le Conseil Communautaire, le programme de Bouleternère pouvait être lancé et entrer dans sa phase 1, la conception.



Plans de coupe du futur ensemble.



Entrepreneurs et élus étaient réunis à Bouleternère pour le lancement du chantier

Améliorer la qualité de vie des familles

« Je tiens à remercier les parents de ma commune reprend Jean Payrou. Pour leur patience et leur compréhension. Car avec deux services quotidiens et des trajets en bus pour aller jusqu'au restaurant scolaire d'Ille sur Tet, les enfants ne pouvaient plus profiter d'une pause méridienne correcte. Aussitôt revenus à l'école, ils devaient reprendre la classe ». Des journées longues et autant de fatigue accumulée.



En réunissant le lieu d'accueil du périscolaire et de la restauration, la nouvelle structure permettra un gain de temps et d'organisation important. Une unité de lieu qui satisfait pleinement Nathalie, habitante à Bouleternère : « Nous sommes ravis. C'est un gain de confort pour nos enfants ; Et puis c'est un nouveau lieu de vie sur la commune ; enfants et parents pourront s'y retrouver et mieux se l'approprier ». C'est dans cet esprit que Gilbert Garrabé, architecte du projet, a conçu le nouvel ensemble.



Un espace de vie, de service et de convivialité

Situé à l'ouest de la commune, à côté de la mairie, le premier défi pour les concepteurs du projet était l'intégration paysagère de la structure. « Notre objectif était que ce nouvel ensemble soit en harmonie avec son environnement direct fait de terres agricoles et de lotissements pavillonnaires mais également avec les structures existantes comme la mairie ou la salle des fêtes ». Pour se fondre dans ce paysage, la structure sera « travaillée avec un volume simple et épuré et des toitures terrasses ».

Moderne et fonctionnel, le bâtiment est scindé en deux parties, le restaurant scolaire d'une part et l'accueil de loisirs de l'autre. « Pour relier ces deux espaces et unir l'ensemble, un noyau central, plus haut en façade, accueille le hall d'entrée, les sanitaires et les locaux techniques ». Dernier élément de taille, le toit. « Véritable cinquième façade, il est traité avec d'autant plus d'importance. Conçu en terrasse, il permet d'apporter de la lumière et de donner une ambiance chaleureuse à l'ensemble ».



1 015 000€

D'INVESTISSEMENT CO-FINANCÉ PAR :



ARCHITECTE : AGENCE GARRABÉ – Millas
BET STRUCTURE/FLUIDES : OTCE – Perpignan
BET VRD : GEOPOLE – Perpignan
BET ACOUSTIQUE : SERIAL – Canet en Roussillon
ECONOMISTE : GONZALEZ – Prades
OPC : I.B.C. – Perpignan
CSPS : MIQUEL COORDINATION – Perpignan
CONTROLE TECHNIQUE : APAVE – Perpignan
GROS ŒUVRE : VILLALONGUE SARL - Toulouges
ETANCHEITE : ASTEN - Perpignan

LES ENTREPRISES

CLOISONS – DOUBLAGES : DA COSTA - Pia
CARRELAGE – FAIENCE : GROUPE M.B.F - Saleilles
MENUISERIE ALUMINIUM : MARTY DELONCA - Bompas
MENUISERIE BOIS : QUINTA MENUISERIE - Perpignan
SERRURERIE : COMERO SARL - Prades
PEINTURE : ATELIER OLIVER - Perpignan
PLOMBERIE – VMC – CHAUFFAGE : AXAIR - Perpignan
ELECTRICITE – COURANTS FORTS : SAMELEC - St Estève
ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES : SAMELEC - St Estève
V.R.D. : BL PRESTATIONS - Perpignan

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE ROUSSILLON CONFLENT VOUS ACCUEILLE

La Maison de Services au Public (MSAP) est un espace mutualisé de services au public. **En un lieu unique, vous avez accès à une gamme élargie de services** : aides et prestations sociales, emploi, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité... Des animateurs sont à votre écoute, vous informent et vous accompagnent pour réaliser vos démarches administratives.



La MSAP de Roussillon Conflent, c'est aussi un accès à Internet, un télécopieur, un téléphone et un fax en libre accès pour effectuer vos démarches.

CONTACTS :

3 rue de Bourdeville
66 130 Ille sur Tet
Tél. 04.68.38.96.55
ou 06.10.54.44.93
msap@roussillon-conflent.fr

HORAIRES :

Lundi 9h-13h et 13h30-17h
Mardi 9h-13h
Mercredi 9h-13h
Jeudi 9h-13h et 13h30-17h
Vendredi 13h30-17h

LES SERVICES DISPONIBLES



FAMILLE

CAF – MSA – CPAM
Accompagnement sur sites
Dossiers CMU – FSL – APL



SOCIAL/SANTE

Maison Sociale de Proximité
Planning familial



RETRAITE

CARSAT – MSA – ARRCO-AGIRC
Espace personnel
Constitution de dossier (sur rendez-vous)



EMPLOI

POLE EMPLOI – INTERIM
Offres d'emploi, espace personnel
Aide CV et lettre de motivation



LOGEMENT & ENERGIE

Offres de logement
Contacts agences immobilières



SE DEPLACER

SNCF – Bus Conseil Départemental – Vols
Horaires – Tarifs – Réservations



ACCES AU DROIT

CDAD – Mise en relation

VACANCES D'ÉTÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS : INSCRIVEZ-VOUS !

Comme chaque année, **les Accueils de Loisirs de Roussillon Conflent vous proposent des vacances de folie à des tarifs avantageux**. Sports, culture, jeux et découverte sont aux programmes. Les vacances en Roussillon Conflent, ce sont aussi des séjours thématiques originaux et ludiques. Pour les 8-11 ans, partez à la découverte du monde sur la route du papier avec le séjour « Carnet de voyage » organisé par l'Accueil de Loisirs de Millas.

Pour vous inscrire, télécharger le dossier d'inscription sur le www.roussillon-conflent.fr et renvoyez-le à l'Accueil de Loisirs de votre commune.



Informations au 04.68.84.09.88 ou dans l'Accueil de Loisirs le plus proche de chez vous (adresse et coordonnées sur le www.roussillon-conflent.fr).

CONCOURS DE CHANT, VENEZ NOMBREUX !

Pour la deuxième année consécutive, le Point Information Jeunesse de Millas organise un concours de chant amateur. L'an dernier, Lilou Drezil, 10 ans, avait remporté la première édition avec son interprétation de « Je vole » de Michel Sardou.



Cette année, les 12 finalistes s'affronteront sur scène et en public lors d'un **grand concert qui aura lieu le vendredi 8 juillet dans le Parc de la Bombe à Millas**. Venez nombreux découvrir les talents de Roussillon Conflent !

ENTREPRISES DU TERRITOIRE, ROUSSILLON CONFLENT VOUS AIDE À FINANCER VOS

Vous êtes commerçant, artisan ou gérant d'une entreprise de services sur le territoire de Roussillon Conflent ? Vous souhaitez développer votre activité, moderniser votre outil de production ou rénover vos locaux ?

La Communauté de Communes vous aide à financer votre projet grâce aux OCMACS et au SEE.

Le montant des dépenses éligibles devra être compris entre 2 000 et 15 000€ HT, pour un taux d'aide de 30%, soit de 600 à 4 500€ de subventions pour l'entreprise.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- ▶ Etre inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés
- ▶ Avoir un minimum de 24 mois d'existence,
- ▶ Réaliser un CA annuel HT inférieur à 500 000€,
- ▶ Avoir un local implanté dans une zone d'activités ou un centre-ville des communes membres de Roussillon-Conflent.
- ▶ Ne pas relever du domaine d'activité suivant : pharmacie, profession libérale, banque, activité financière, assurance, agence immobilière, de voyage ou de courtage, activité agricole, transport, ambulance, taxi, commerce de gros et de négoce, commerce saisonnier, les commerces de détail de plus de 300 m², cv les entreprises appartenant à un groupe et les enseignes nationales.

Pour déposer un dossier et pour toute information complémentaire :

service Développement économique de
Roussillon Conflent au 04.68.52.96.28

ou Antenne CCI de Prades
Maison des Entreprises
Espace Alfred Sauvy – 66500 PRADES
04.68.05.21.41

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- ▶ Les investissements de contrainte (mises aux normes sanitaires, accessibilité, efficacité énergétique et environnementale),
- ▶ Les investissements liés à l'aménagement des locaux, Les investissements de productivité (accroître la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise),
- ▶ Les investissements liés à la lisibilité (vitrine, menuiseries, peinture, stores, enseignes...) en accord avec les règles d'urbanisme,
- ▶ Les investissements de sécurisation du local et d'agencement intérieur,
- ▶ Les frais liés aux bureaux d'étude en lien avec le projet,
- ▶ Le matériel informatique et logiciel (hors renouvellement)

LE RAM EN 3 MISSIONS INFORMATION, ANIMATION, PROFESSIONALISATION

INFORMATION

- **Informer** sur les différents modes de garde du territoire
- **Organiser** un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes d'enfants à domicile.

ANIMATION

Proposer des temps collectifs et des temps d'éveil dans un lieu où se rencontrent assistant(e)s maternel(le)s, gardes d'enfants à domicile, parents et enfants.

PROFESSIONALISATION

Accompagner les assistants maternels et gardes à domicile vers la professionnalisation de l'accueil à domicile (temps collectifs, ateliers du RAM et formation continue).

Nos agents proposent des accompagnements administratifs (convention collective, contrat de travail...) et des temps d'éveil et de découverte au RAM de Millas ainsi que sur l'ensemble du territoire.

Contacts : *Christine SALVA et Rose-Marie TORRENT*
Tél: 04.68.35.25.84 / Mobile: 06.20.10.56.08
Courriel: ram@roussillon-conflent.fr



Contacts Roussillon Conflent

Des infos sur le tri ? Une poubelle ou un composteur ?
Connaître les jours de collectes des déchets,
des encombrants? Ouverture de la déchetterie ?



04 68 52 96 27

Des infos sur l'action économique du territoire?
L'implantation de votre entreprise sur les zones
d'activités ? Ou les aides pour la développer ?



04 68 52 96 28

Des infos sur le réseau de la médiathèque ?
Les horaires des médiathèques ?
Les modalités d'emprunt ? Les animations culturelles?



Ille sur Tet
04 68 80 17 50
Millas
04 68 57 81 97
Le réseau
04 68 57 92 90

Un mode de garde individuel ou collectif dans les
structures petite enfance ?



La Farandole
04 68 35 21 78
La Ruche
04 68 34 30 07
Le RAM
04 68 35 25 84

Inscrire votre enfant dans les cantines, accueils de loisirs
extra ou péri scolaire ? Connaître les horaires des
structures? Prendre contact avec la régie (paiements) ?



04 68 84 09 88

Contacter le service Ressources Humaines ?
(dépôts de CV, demandes de stage...)



04 68 28 78 16

Des infos sur les commandes publiques ?



04 68 28 78 17

Toutes les informations, l'actualité, les infos pratiques et les dossiers téléchargeables sur

www.roussillon-conflent.fr

Pour nous suivre en direct, rendez-vous sur twitter et facebook

